



Communiqué de presse

Médecins en faveur de l'Environnement (MfE), le 21 septembre 2020

La décharge chimique de Gamsenried près de Viège (VS) fuit au moins depuis 2008

La Lonza joue à cache-cache autour de la dangereuse benzidine

Depuis 2008, le groupe pharmaceutique Lonza sait que de la benzidine filtre de sa décharge de Gamsenried. Mais il a ignoré les résultats de l'analyse, comme en témoignent maintenant des recherches de l'ÉCOSCOPE et d'Infosperber.ch.

Sur ordre de l'Office de l'environnement du Valais, la Lonza AG mandate en 2008 divers laboratoires pour réaliser des analyses spéciales de la nappe phréatique près de la décharge chimique de Gamsenried. Ce faisant, le laboratoire de la CIMO AG à Monthey (VS) trouve aussi de la benzidine, une substance qui provoque le cancer de la vessie chez les êtres humains. Cette découverte de benzidine aurait dû être un signal d'alarme pour le groupe pharmaceutique de la Lonza. Ce n'est pas le cas. La Lonza se contente d'envoyer les résultats d'analyse, du moins en partie, à Daniel Hunkeler à des fins d'analyse. Ce dernier dirige l'institut géologique CHYN¹ de l'université de Neuchâtel qui exécute sans cesse des ordres de la Lonza AG relatifs à la décharge de Gamsenried.

La découverte de benzidine est occultée

Hunkeler a-t-il aussi eu les analyses de la Cimo décelant de la benzidine? Actuellement, la Lonza laisse ce point en suspens. Une chose est sûre: la pollution très problématique à la benzidine n'apparaît pas dans l'évaluation de Hunkeler de mars 2010.

La Lonza a envoyé le rapport de Hunkeler, avec les rapports originaux d'analyse, à l'Office de l'environnement du Valais. Les recherches de l'ÉCOSCOPE et d'Infosperber montrent maintenant que ce sont justement les résultats d'analyse de 2008 de la Cimo AG détectant la benzidine que la Lonza n'a pas annexés. Ce n'est qu'en 2020 que l'Office de l'environnement apprend de la Lonza que la CIMO avait déjà découvert de la benzidine en 2008.

En avril 2020, la Lonza prend la grave négligence de l'époque plutôt à la légère: «L'importance de la benzidine» ne semble «pas avoir été reconnue» en 2008. Ceci est incompréhensible. Car dès 2008, la Lonza connaissait l'énorme potentiel de risque sanitaire de la benzidine, comme le révèlent maintenant l'ÉCOSCOPE et Infosperber.

La benzidine dans le Valais est consignée depuis 2005

La substance était connue dans le Valais dès 2005 où elle apparaissait à Monthey lors d'analyses de la nappe phréatique près des usines du groupe Ciba SC (BASF aujourd'hui) et du fabricant de pesticides Syngenta (détenu maintenant par ChemChina). L'ordonnance sur les sites contaminés (OSites) ne contenant pas de valeur limite pour la benzidine, celle-ci devait

¹ CHYN: Centre d'Hydrogéologie et de Géothermie

être déduite. Pour le compte de Ciba SC et de Syngenta, le bureau d'ingénieur BMG AG a fixé la quantité maximale admise pour la benzidine à 1,5 nanogramme de benzidine par litre d'eau souterraine (ng/l). Ceci ressort d'un rapport correspondant de BMG de 2005 dont nous disposons. C'est l'une des plus basses valeurs limites de l'ordonnance sur les sites contaminés. Si la concentration de benzidine est supérieure à cette limite, le foyer de pollution doit être assaini. L'Office fédéral de l'environnement OFEV a confirmé la valeur de 1,5 ng/l en septembre 2008. À ce moment-là au plus tard, il devenait évident que la benzidine était une substance à haut risque.

Ultrasquée et pourtant ignorée ?

La Lonza détenait le rapport de BMG de 2005 contenant la très basse valeur limite de la benzidine. Le groupe l'avait reçu de l'Office de l'environnement du Valais. Il connaissait donc le risque élevé dû à la benzidine lorsqu'il a reçu, en 2008, les rapports d'analyse de la CIMO découvrant la benzidine. Malgré cela, la Lonza n'a pas réagi et n'a pas non plus transmis – comme nous l'avons montré – les résultats d'analyse de la benzidine aux autorités.

Pourquoi n'a-t-on pas réagi ?

La Lonza n'a pas pu «élucider définitivement pourquoi, à l'époque, aucune autre mesure n'avait été prise», explique la Lonza suite à une demande.

Les mesures auraient dû être massives. Car la CIMO estimait en 2008 la concentration de benzidine dans la nappe phréatique près de Gamsenried 1000 à 3800 fois supérieure à la valeur limite admise. Ce ne sont pas juste «des traces de benzidine», comme le formule le canton du Valais dans son communiqué de presse d'avril dernier. La décharge chimique de Gamsenried aurait dû être à nouveau déclarée cas d'assainissement dès 2008 rien qu'à cause des dépassements massifs de valeur limite.

Informations de fonds:

La Lonza passe sous silence sa découverte de benzidine hyper toxique (ECOSCOPE 2020, extrait)

Contact:

Dr. Martin Forter, expert en sites contaminés et directeur des MfE 061 691 55 83